

Les subsides

si le taux de l'intérêt est à un niveau parfois exorbitant, on verrait quand même des chantiers se mettre en branle et on verrait la construction d'habitations. On verrait des plombiers au travail, ceux qui dépendent aujourd'hui de l'assurance-chômage, on verrait des ouvriers, des menuisiers, des électriciens, des couvreurs au travail, voilà le secret, monsieur le président, le secteur de la construction, l'un des secteurs qui fournit le plus d'activités, d'emplois au Canada.

Monsieur le président, j'entendais cette semaine le très honorable premier ministre, dans une réponse à mon collègue, le député de Témiscamingue (M. Caouette), lorsqu'il lui demandait si son gouvernement avait l'intention de présenter des amendements à la loi de la Banque du Canada pour permettre au gouvernement de prêter à des taux d'intérêt inférieurs à ceux que nous connaissons. Or, le premier ministre connaît le problème et est un homme intelligent, mais il a détourné la question en répondant ceci: Si l'honorable chef créditiste est en mesure de convaincre beaucoup de Canadiens de prêter de l'argent au gouvernement sans intérêt, à notre tour, nous prêterons sans intérêt. Mais ce n'était pas là l'essence même de la question. Le premier ministre le savait. A mon avis, il y a des possibilités de choisir une autre façon d'agir. Si la réponse du premier ministre était réellement sérieuse, monsieur le président, il y a 8 milliards 600 millions de billets de banque en circulation au Canada, et la masse monétaire s'élève à plus de 80 milliards. La création de billets de banque relève de l'autorité de la Banque du Canada. Huit milliards 600 millions, une masse monétaire de 80 milliards de dollars. Qui a créé la différence?

C'est là que le premier ministre aurait dû parler du monnayage du crédit de la nation, qui est aujourd'hui entre les mains des institutions privées qui s'enrichissent plus que n'importe quel autre secteur économique au Canada, parce qu'elles ont le privilège de monnayer le crédit de la nation à leur avantage. J'invite tous les députés à aller au fond de la question. On dira: La question financière, c'est une question compliquée. Oui, monsieur le président, compliquée parce qu'on veut la rendre compliquée pour la faire durer le plus longtemps possible, à l'avantage de ceux qui profitent d'un tel système, et le premier ministre le sait, c'est lui-même qui a déclaré récemment que les banquiers sont les plus exigeants au Canada, c'est lui-même qui a dit que sous son administration ils se sont enrichis plus que quiconque au Canada et qu'il avait honte d'une telle situation.

Monsieur le président, nous devrions faire un petit effort, nous les députés, pour aider le premier ministre à aller au fond de sa pensée et lui demander de ramener à la Chambre le bill C-206 que j'ai déjà présenté.

Par ce bill on modifierait la loi de la Banque du Canada pour permettre à notre Banque de monnayer le crédit de la nation de la même façon que les banques à charte le font mais avec une différence, en consentant des prêts au taux d'administration aux provinces, et par les provinces, aux municipalités. Si on faisait cela, monsieur le président, on verrait le secteur de la construction débloquer, le programme PAREL fonctionner, le chômage diminuer. On pourrait applaudir le gouvernement, non seulement parce qu'il aurait de bons programmes, mais parce qu'il nous permettrait de les appliquer et de les vivre avant la fin des temps.

● (1522)

[Traduction]

M. Dean Whiteway (Selkirk): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention aujourd'hui de parler du ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Ouellet) car je n'ai pas de temps à perdre avec un ministre qui ne veut pas perdre de temps à faire son travail. Le ministre savait déjà depuis plusieurs jours qu'aujourd'hui était une journée d'opposition, que nous devions traiter du logement, des transports et de l'énergie, questions qui relèvent toutes de sa compétence. Malgré tout, il est parti tôt de la Chambre aujourd'hui. Pour quelle raison, monsieur l'Orateur? Pour aller assister à Québec à une réunion politique. Je comprends bien qu'il est le chef de file du parti libéral...

M. Blais: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Le ministre des Postes (M. Blais) invoque le Règlement.

M. Blais: Monsieur l'Orateur, le député induit, sans le vouloir j'espère, la Chambre en erreur. L'avis de motion du député d'Ottawa-Carleton (M^{me} Pigott) a été déposé à la Chambre peu après 3 heures, hier après-midi. A moins que le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Ouellet) ait deviné d'une certaine façon les intentions du député d'Ottawa-Carleton, je ne vois pas comment il aurait pu connaître le contenu de cette motion.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Le député de Selkirk (M. Whiteway) a la parole.

● (1532)

M. Whiteway: Je ne tiens certes pas à induire la Chambre en erreur. Si le ministre ne le savait pas depuis plusieurs jours, je reconnais mon erreur. Il le savait cependant depuis suffisamment longtemps et ses premiers devoirs sont envers la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Whiteway: Si le ministre des Postes (M. Blais) ignore en quoi consistent les devoirs d'un ministre, je pourrais lui donner une leçon, mais je suppose qu'il les connaît.

M. Gauthier (Ottawa-Vanier): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je trouve tout à fait déplacée l'observation du député. Je dois rappeler à la Chambre que le ministre a assisté hier à une séance de comité tout comme le député et qu'il a également assisté ce matin à une séance de comité à laquelle le député était également présent. Le député sait fort bien que lorsque nous avons pris connaissance à 5 heures hier après-midi de la motion d'aujourd'hui, le ministre avait déjà prévu un voyage à l'extérieur de la ville qu'il a dû annuler pour accommoder le député ce matin au comité et cet après-midi à la Chambre. Soyons justes.

Une voix: Où est-il maintenant?

M. Whiteway: Monsieur l'Orateur, il faudra que les députés d'en face se mettent d'accord. L'un était au courant à 3 heures, l'autre ne l'a appris qu'à 5 heures—je ne peux pas les aider à résoudre leurs problèmes. En réalité, le ministre est absent. Il est le lieutenant du parti libéral au Québec, mais à en juger d'après les résultats qu'il a obtenus aux élections provinciales il y a un an, il doit être soldat de deuxième classe. Quant à ses fonctions de ministre d'État chargé des Affaires urbaines, il devrait en être déchu. D'après le ton qu'il a